



AVIS DE CONVOCATION

AVIS est par les présentes donné qu'une **séance extraordinaire** du conseil d'arrondissement est convoquée par la mairesse de l'arrondissement, Mme Sue Montgomery, pour être tenue au 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Montréal, le mercredi **6 décembre 2017 à 20 h 30**, et qu'il y sera pris en considération les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-joint :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs et du greffe

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et du greffe

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 décembre 2017 à 20 h 30 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

10.03 Commentaires

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de commentaires de la mairesse et des conseillers.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions et de demandes du public.

10.05 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

40 – Réglementation

40.01 Règlement - Avis de motion

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1176954007

Donner un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente il sera adopté un règlement sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2018, et dont présentation du projet de règlement est faite à même le sommaire décisionnel.

Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19), ne peut être pris en considération que les affaires spécifiées dans l'avis de convocation, sauf si tous les membres du conseil sont alors présents et y consentent.

DONNÉ À MONTRÉAL ce 5 décembre 2017.

Geneviève Reeves, avocate
Secrétaire d'arrondissement